



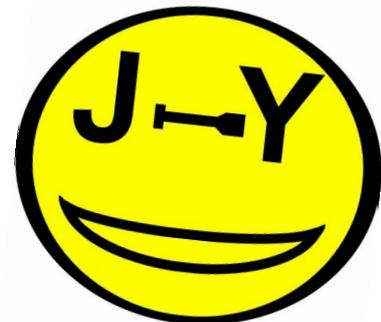
Camp Kayak Eaux Vives et Freestyle



du 17 au 21
avril 2017

RIVERSTYLE

Pour les jeunes
de 12 à 16 ans



Et pour te coacher
Jean-Yves membre de l'équipe de France freestyle

Séjour Freestyle

1/Points obligatoires

- ⇒ Notions d'esquimautage
- ⇒ Surf
- ⇒ Soit être licencié à un club FFCK ou avoir déjà fait un séjour kayak avec les Francas 64



3/Objectifs du Séjour

- maîtriser les figures de vague (360, blunt, ...)
- découvrir les figures de rouleau (cartwheel, split wheel, loop,...)
- apprendre tout en jouant

2/ Idées principales

- ⇒ 1/2 Journée de freestyle par jour
- ⇒ Du matos spécifiques

Séjour Eaux-Vives

1/Informations

- ⇒ L'esquimautage et le surf ne sont pas obligatoires

2/ Idées et objectifs

- ⇒ Des jeux pour se perfectionner
- ⇒ Découvrir les rivières du 64 de classes I à III
- ⇒ Progresser dans sa navigation





Dans les stops

Les jeunes kayakistes vont séjourner dans le village d'Auterrive (64270) au Centre Permanent d'Activités et de Découverte des Francas 64.

Il est composé de 6 chambres de 8 lits, de salles d'animation, d'un terrain de sport, d'un réfectoire avec repas élaborés sur place.

Le centre a un parc d'environ 40 kayaks pontés et des équipements associés.



Les spots

Le Gave d'Oloron et le Gave de Pau se trouvent à proximité du centre et offrent de multiples spots pour pratiquer le Canoë-Kayak : le bassin d'Orthez (seuils, rouleaux), le bassin de Sauveterre-de-Béarn, des descentes entre Oloron et Auterrive (classes 1 à 3).

Les animateurs sont tous qualifiés en animation ainsi qu'en animation kayak et proposeront des animations hors des temps sur l'eau (veillée sur une île, jeux sportifs, journal de bord....).



L'équipe



Jean-Baptiste

Directeur du CPAD d'Auterrive

BPJEPS Canoë-Kayak

« J'ai découvert le kayak à l'âge de 13ans au sein du centre dont je suis le directeur maintenant. Je pratique le kayak Freestyle en JED M et pratique à coté le kayak rivière et le SUP!!

Je serais plus sur le séjour Eaux-Vives mais je viendrai mettre la tête sous l'eau avec les freestyleurs !! »

Jean-Yves

Equipe de France Freestyle

Ingénieur-Professeur

« Je pratique le CK depuis plus de 13 ans notamment le Freestyle depuis 8 ans. Je parcours la France et maintenant l'Europe depuis que j'ai rejoint l'équipe de France Freestyle pour participer aux compétitions et profiter des bonnes vagues et rouleaux.

Grand amoureux des sports extrêmes et sports de glisse, j'aime partager et transmettre mes connaissances »



Pierre-Valentin

Animateur Kayak CPAD Auterrive

« Salut, je pratique le kayak depuis mon enfance ayant un frère kayakiste. Le kayak Freestyle et le kayak hautes-rivières (PBR 2014) sont mes deux disciplines privilégiées étant donné que dans les Pyrénées nous trouvons de belles rivières et spots à Freestyle!!

J'adore descendre les rivières en Freestyle tout en mettant en place des jeux, c'est plus drôle!! »

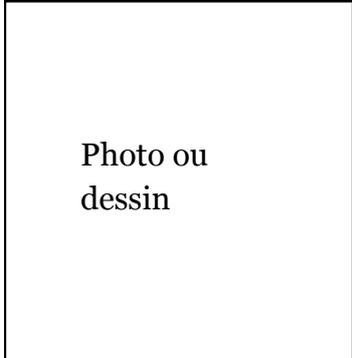


Photo ou
dessin

Qui est sous ce casque?

➔ **Tes expériences en kayak, ton niveau (pagaie couleur, esquimautage...)**

➔ **Ta taille/ Ton poids/ Ta pointure**

➔ **Ton matériel**

Le centre fournit gilets et casques (obligatoires niveau réglementation)

Vas-tu amener	Ta jupe ?	Oui	Non
	Ta combinaison?	Oui	Non
	Ton kayak?	Oui	Non
	Tes chaussures, chaussons?	Oui	Non

Merci de répondre pour que l'on puisse s'organiser au niveau du matériel

➔ **Qu'attends-tu de ce séjour?**



Comment inscrire votre enfant à un séjour de vacances aux Francas en 2017 ?

1 – Remplir complètement et signer le **bulletin d'inscription** et la **fiche sanitaire de liaison**.

2 – Faire passer le test préalable à la **Pratique des Activités Aquatiques et Nautiques (PAAN)** par un maître nageur habilité qui remplira et signera le formulaire (garder l'original et nous transmettre la copie).

3 – Envoyer ces documents aux Francas 64, en joignant :

- **L'intégralité du paiement** : un chèque de 100 euros à titre d'acompte, encaissé à réception du dossier d'inscription, et un chèque du solde (coût total du séjour moins 100 euros), encaissé la semaine qui précède le séjour. Les chèques sont à l'ordre des Francas 64. **Les chèques ANCV sont acceptés.**
- Pour les résidents des Pyrénées-Atlantiques : **l'attestation temps libre** 2017 de la CAF Béarn et Soule ou l'attestation spécifique de la CAF du Pays Basque et du Seignanx ou la carte d'identité vacances 2017 de la MSA sud aquitaine.
- Pour les résidents hors Pyrénées-Atlantiques : tout formulaire d'aides ou **bons vacances de la CAF** de votre département.

Le dossier d'inscription complet est à retourner au plus tard le 5 avril 2017

N'hésitez pas à nous joindre si vous souhaitez de plus amples renseignements sur le déroulement du séjour ou l'inscription de votre enfant.



Tarif et aides financières

Le tarif

Le coût du séjour « Camp kayak eaux vives et freestyle », d'une durée de 5 jours est de **294 euros**.

Ce montant comprend l'hébergement, les repas et les animations, ainsi que le prêt du matériel si besoin.

Accueil possible à Auterrive le dimanche 16 avril 2017 à partir de 19 heures : supplément de 10 euros (repas et hébergement).

Les aides financières

L'Aide au Temps Libre ou l'Aide Vacances Enfant Local (AVEL)

CAF Béarn et Soule : pour en bénéficier, il faut que le **Quotient Familial (QF) soit inférieur à 670**. Le montant de l'Aide au Temps Libre est de **15 euros/jour/enfant** avec un maximum de 15 jours/an.

CAF Pays Basque et du Seignanx : pour en bénéficier, il faut que le **Quotient Familial (QF) soit inférieur à 621**. Le montant de l'Aide au Temps Libre est de **12 €/nuits/enfant** avec un maximum de 14 nuits/an.

Bons vacances et autres aides

Des aides financières peuvent être attribuées par la **MSA Sud-Aquitaine**, des **Comités d'Entreprise**, la **CAF** de votre département de résidence et/ou les services sociaux (**CCAS, MSD...**) : **se renseigner auprès des services concernés.**



Fiche d'inscription séjour de vacances « Kayak » à Auterrive (64270)

Cette fiche est à renvoyer complétée et signée, accompagnée de la fiche sanitaire de liaison, de l'attestation PAAN, de la fiche de renseignement (qui est sous ce casque) et du paiement.

Titre du séjour :

Période du séjour : du 17 / 04 / 2017 au 21 / 04 / 2017.

L'ENFANT

Nom de l'enfant : Prénom de l'enfant :

Date de naissance : ____ / ____ / ____ Age de l'enfant : ans. Fille Garçon

RESPONSABLE LEGAL DE L'ENFANT

Nom : Prénom :

Mère Père Autre (précisez) :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. domicile : ____ / ____ / ____ / ____ / ____ Tél. travail : ____ / ____ / ____ / ____ / ____

Tél. portable père : ____ / ____ / ____ / ____ / ____ Tél. portable mère : ____ / ____ / ____ / ____ / ____

E-mail :@..... N° allocataire CAF ou MSA :

DECLARATION DU RESPONSABLE DE L'ENFANT

Je soussigné(e),, responsable légal(e) de l'enfant

- Autorise mon fils / ma fille à participer aux activités proposées durant le séjour,
- Autorise le responsable du séjour à transporter mon enfant dans son véhicule personnel en cas de nécessité (médecin...),
- M'engage à payer la part des frais pouvant incomber à la famille (frais médicaux, hospitalisation, opération, pharmacie...),
- Autorise l'association organisatrice à utiliser les photos prises lors du séjour et sur lesquelles figure mon enfant pour les supports de l'association (droit à l'image),
- Prend connaissance que tout objet de valeur (bijoux, MP3, téléphone portable, argent de poche...) reste sous la responsabilité de son propriétaire et qu'en conséquence, l'association organisatrice du séjour ne pourra pas être tenue responsable en cas de perte, de vol ou de détérioration.

Fait à

Signature :

Le ____ / ____ / 2017.

Association Départementale des Francas des Pyrénées-Atlantiques

Siège social : Espace Ernest Gabard - 31 avenue Honoré Baradat - 64000 PAU

05 59 84 01 01 - francas64@wanadoo.fr - www.francas64.fr - Facebook/Twitter : francas64

N° de SIRET : 782-357-842-00189 Code APE : 9329 Z

**ATTESTATION D'APTITUDE PRÉALABLE
A LA PRATIQUE D'ACTIVITÉS NAUTIQUES ET AQUATIQUES
DANS LES ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS**
(accueils relevant des articles L. 227-4 et R. 227-1 du code de l'action sociale et des familles)

Références : Code de l'action sociale et des familles : article R. 227-13 et à l'arrêté du 25 avril 2012 ; Code du sport : A322-44 et A322-66

Le test est obligatoire pour la pratique des activités de canoë-kayak et disciplines associées, nage en eau vive, voile, canyonisme, surf de mer et natation .

Il peut être effectué en piscine ou sur le lieu de l'activité pour la pratique de laquelle il est obligatoire.

Le test doit être effectué sans brassière de sécurité (circulaire du 30 mai 2012)

Date du test :

Nom et prénom du mineur :

Aptitudes vérifiées et acquises (mettre une croix dans les cases correspondantes)

- Effectuer un saut dans l'eau
- Réaliser une flottaison sur le dos pendant 5 secondes
- Réaliser une sustentation verticale pendant 5 secondes
- Franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant
- Nager sur le ventre pendant 25 mètres (! Attention 50 m pour les plus de seize ans qui pratiqueront une activité voile)

Résultat du test : satisfaisant non satisfaisant

Personne ayant fait passer le test :

Nom et prénom :

Qualification (voir informations au verso) :

Etablissement d'appartenance :

N° de carte professionnelle d'éducateur sportif :

Signature :



RIVERSTYLE



Camp Kayak Freestyle - Eaux vives du 17 au 21 avril 2017

Renseignements sur le séjour

Centre Permanent d'Activités et de Découverte des Francas—64270 Auterrive

les.francas.auterrive@wanadoo.fr / Facebook : Cpad Les Francas

Twitter : francas64 / www.francas64.fr

06.78.35.21.95 / 05.59.38.46.74

Inscriptions

Francas 64

31 avenue Honoré Baradat - 64000 PAU

francas64@wanadoo.fr / 05.59.84.01.01

Partenaires

